

Anne Larroquette
4 rue des Roquemonts
14000 Caen
France

H.E. António Guterres
Secrétaire général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Caen, le 15 avril 2020

Objet : Lettre de demande d'un délai de grâce pour la publication de la COP Agrial 2020

Honorable Secrétaire général,

Par cette lettre, j'ai le regret de vous signifier notre demande de grâce pour la publication de notre communication sur le progrès 2020 attendue pour le 16 avril. En effet, face aux impacts de la crise COVID-19 sur la conduite de nos activités, nous sommes dans l'obligation de décaler la diffusion publique de nos informations financières et extra-financières.

Aussi, nous vous saurons gré de nous accorder un délai de grâce pour la diffusion de notre communication sur le progrès.

Je vous prie d'agréer, honorable Secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Anne Larroquette



Directrice du développement durable
Groupe